

<p>République Française Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton de Lagnieu</p>	<div style="text-align: center;">  <p>COMMUNE DE LEYMENT DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024 N°2024 - 42</p> </div>
<p>Nombre de conseillers Présents : 11 Absents : 4 Excusés avec pouvoir : 4 Votants : 15</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, les élus de la commune de Leyment, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.</p>
<p>Date de convocation 11/10/2024 Objet : repas de Noël du CCAS – Augmentation de la participation financière des accompagnants âgés de moins de 70 ans.</p>	<p>Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Ophélie Janaudy et Messieurs Alain Peillon, Eric Elie, Cédric Butzer, Morgan Michalet, Denis Renault, Romain Grillot. Excusés avec pouvoir : Marie-Thérèse Villecourt (a donné procuration à Morgan MICHALET) ; Brigitte Sève (a donné procuration à Josiane CHARMONT) ; Cindy Rochereau (a donné procuration à Josiane CHARMONT) ; Emmanuel PETAT (a donné procuration à Sandrine BRICOURT).</p> <p>Secrétaire de séance : Josiane Charmont</p> <p>Le Maire rappelle à l'assemblée l'organisation du repas de Noël pour les anciens âgés de 70 ans et plus. Il explique que les personnes pourront participer avec leur conjoint, notamment ceux de moins de 70 ans. En raison de l'augmentation du coût de l'alimentation, Monsieur le Maire propose d'augmenter la participation des conjoints âgés de moins de 70 ans, de 20€ à 26€.</p> <p>Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE l'augmentation de la participation des conjoints âgés de moins de 70 ans de 20€ à 26€. • DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p>Envoyé en préfecture le 22/10/2024 Reçu en préfecture le 22/10/2024 Publié le 30/10/2024 ID : 001-210102133-20241018-2024_42-DE</p> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;"> <p>Le Maire Lionel KLINGLER</p>  </div>

